Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 3 (1858)

Heft: 14

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

serait fait une commande un peu considérable, ne dépasserait pas trois francs la paire.

Bière, le 28 juin 1858.

QUINCLET, lieut.-colonel. Marc WEBER, capitaine. Ami de Constant, sous-lieut.

Voici la composition définitive de l'état-major du prochain rassemblement de Luziensteig:

Commandants: Colonel Bontems (Vaud); chef d'état-major général, colonel Letter (Zug); adjudant-général, colonel Ott (Zurich).

Divisionnaires : les colonels Gerwer et de Salis.

Brigadiers: les colonels Bernold, Hauser, Rusca, Paravicini.

Les officiers ci-après désignés feront partie de l'état-major des divisions et brigades:

Les lieutenants-colonels Steinlin (Saint-Gall), Stierlin (Schaffouse), et Fischer (Berne);
les majors Curti (Saint-Gall), Latour (Fribourg), de Mandrot (Vaud); les capitaines
Siegfried (Argovie), Tronchin (Genève), Olgiati (Grisons), van Berchem (Vaud), Kappeler (Argovie), Amrhyn (Lucerne), Rapp (Bâle), Bossi (Tessin', de Valière (Vaud),
Bringolf (Schaffouse); les lieutenants Lambelet (Neuchâtel', Bonnard (Vaud), Binet
(Genève), Jundzil (Fribourg), Legler (Saint-Gall), Kaflisch (Grisons).

Génie: Commandant, lieutenant-colonel Gautier (Genève); major Wehren (Berne);
les capitaines La Nicca (Grisons), et Muller (Genève)

les capitaines La Nicca (Grisons), et Muller (Genève).

Artillerie: Commandant, lieutenant-colonel Burnand (Vaud); les majors d'Erlach (Berne) et Pestalozzi (Zurich); capitaine d'Erlach (Berne), et lieutenant Gaudy (Saint-

Cavalerie: Commandant, colonel de Linden; lieutenant-colonel Techtermann (Fri-

bourg); major Scherer (Zurich); capitaines Muller (Bâle), et Forckardt (Bâle).

Carabiniers: Commandant, colonel Fogliardi; lieutenant-colonel Vogel (Zurich);

major Bruderer (Saint-Gall); capitaine Valser (Grisons).

M. le lieutenant-colonel docteur Wieland est chef de l'état-major sanitaire; M. le major Amiet, chef de l'état-major judiciaire; M. le major Muller (Berne), chef du commissariat.

L'état-major sera rendu le 5 septembre à Ragatz. Du 12 au 19 septembre auront lieu les exercices préparatoires des grandes manœuvres, lesquelles suivront du 20 au 25 : du 20 au 21, sur les rives du Landquart ; les 22, 23 et 24, près de Ragatz, Sargans et les environs; et le 25, de nouveau sur le Landquart.

Vaud. - Dans sa séance du 13 juillet 1858, le Conseil d'Etat a nommé : M. Kohler. Adolphe, à Lausanne, lieutenant de grenadiers nº 1 de réserve du 3e arrondissement. - Le 20 : M. Bersier, Edouard, à Villarzel, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve du 8° arrond. — Le 24 : MM. Berlie, Ami-Samuel, à La Rippe, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 4° arrond.; — Loude, Alfred-Jules, à Vevey, premier sous-lieutenant de chasseurs du 9° d'élite du 1° arrond.; — Bourgeois, Charles-Alfred, à Lausanne, premier sous-lieutenant de chasseurs du 9° d'élite du 8° arrond.; — Bourgeois, Alfred-Jules, à Polle de chasseurs d lieutenant de mousquetaires nº 2 d'élite du 8e arrond. - Le 27 : M. Eindiguer, Armand, à Rolle, second sons-lieutenant de mousquetaires nº 2 d'élite du 4e arrond. - Le 30 : MM. Hermenjat, second sons-lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite du 4e arrond. — Le 30 : MM. Hermenjat, François-Emile, à La Rippe, premier sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite du 4e arrond.; — Bonnard, Fritz, à Nyon, premier sons-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 4e arrond.; — Hermenjat, Jules-Louis, à Crassier, lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 4e arrond. — Le 3 août : MM. Dubuis, Abraham-Louis-Etienne, à Corsier, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 1er arrond.; — Cherix, Philippe, à Bex, lieutenant aide-major du bataillon de réserve du 2e arrond.; — Hansjacob, Jules, à Morges, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 7e arrond. — Le 10 : MM. Favez, Lucien, à Bassins, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 4e arrond. — Vidaillet, Jaques, à Cossonay, second sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve du 7e arrond.; — Jaquiéry, Eugène, à Démoret, second sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8e arrond. — Du 11 : M. Nerfin, Jean-Louis Elie, à Fonney, second sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8e arrond. — Du 11 : M. Nerfin, Jean-Louis Elie, à Founex, second sous-lieutenant de chassenrs de gauche nº 1 de réserve du 4º

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Prix: 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. Corbaz et Rouller fils, à Lausanne.